COMITÉ DES CITOYENS DU VIEUX-QUÉBEC

CONSEIL DE QUARTIER
VIEUX-QUÉBEC–CAP-BLANC
COLLINE PARLEMENTAIRE

Enquête sur la qualité de vie dans le Vieux-Québec intra-muros, le Vieux-Port, le Petit Champlain, le Cap-Blanc et la Colline parlementaire

Rapport produit conjointement par le *Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire* et par le *Comité des citoyens du Vieux-Québec*

Québec, 16 septembre 2025

Table des matières

A. Introduction, p. 3

B. Le questionnaire, p. 4

C. L'analyse des données recueillies, p. 5

- Évaluation globale de la qualité de vie, p. 5
- Gains et reculs, p. 6
- Les priorités des répondants, p. 7
- L'analyse des données par secteur, p. 9

D. Conclusion, p. 10

E. Les annexes :

- Annexe 1 : Le déclin de la population du Vieux-Québec
- Annexe 2 : Le questionnaire utilisé dans l'enquête
- Annexe 3 : L'évaluation de la qualité de vie
- Annexe 4 : La recommandation des répondants
- Annexe 5 : Gains et reculs
- Annexe 6 : Les priorités des citoyens interrogés
- Annexe 7 : Les témoignages de résidents
- Annexe 8 : La principale préoccupation

A. Introduction

Le présent rapport offre une interprétation des résultats recueillis à l'issue d'une enquête conduite conjointement par le Conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire et le Comité des citoyens du Vieux-Québec, avec la collaboration financière de la Ville de Québec [1]. Cette enquête visait à rendre compte de la perception qu'ont les résidents de la qualité de vie dans leur quartier [2]. Par ce biais, il s'agit de mieux cerner la réalité vécue par ces derniers au fil des années, tout en fournissant aux décideurs publics des éléments éclairants afin d'optimiser leurs orientations stratégiques.

> ***« L'administration municipale actuelle a présenté en 2023 un plan d'intervention ambitieux visant à renverser cette tendance et à rehausser la qualité de vie dans le Vieux-Québec. »***

Un constat majeur s'impose dès lors que l'on s'intéresse aux quartiers centraux. En effet, au cours des dernières décennies, la population y a connu un déclin marqué [3]. Rappelons que, sur la période 2001-2011, l'ensemble constitué du Vieux-Québec, du Cap Blanc et de la Colline parlementaire a enregistré une contraction démographique de l'ordre de 9,9 % de sa population. Entre 2011 et 2021, la décroissance cumulée est toutefois estimée à 2,1 %, la tendance à la diminution persistant bien qu'à un rythme moindre [4]. Des constats comparables ont été observés au sujet d'autres villes connaissant un afflux touristique important [5]. Les autorités publiques, ainsi que les organismes consultatifs composés de citoyens, ont multiplié les tentatives d'explication de ce phénomène et tenté d'y apporter des correctifs, sans succès à ce jour. Il convient de souligner que cette réalité complexe résulte de plusieurs facteurs : départ des familles, manque des logements, vieillissement démographique, pression touristique, entre autres.

L'administration municipale actuelle a présenté en 2023 un plan d'intervention ambitieux visant à renverser cette tendance et à rehausser la qualité de vie dans le Vieux-Québec. Aux yeux des acteurs engagés — élus, représentants des comités citoyens, commerçants, et membres des instances publiques et institutions —, la diminution de la population apparaît étroitement liée à la qualité de vie des résidents. C'est pourquoi on a jugé bon d'inscrire dans le plan d'action la proposition suivante : « La Ville de Québec priorise l'amélioration de la qualité de vie en l'utilisant comme son levier pour hausser la présence de résidants permanents et concentrer les efforts pour y arriver » [6]. La proposition de 2023 se décline

---

[1] Les acronymes suivants seront utilisés dans la suite du texte : CQ pour Conseil de quartier du Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire; CCVQ pour Comité des citoyens du Vieux-Québec.

[2] Dans ce document, l'emploi du masculin n'est pas limitatif et inclut tous les individus, quelle que soit leur identité de genre.

[3] Voir l'annexe 1.

[4] Voir le rapport : *Quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline parlementaire. Portrait sociodémographique*, Ville de Québec, juillet 2025, p. 8.

[5] On consultera avec profit l'ouvrage dirigé par Étienne Bertold, sur le sujet : *Les quartiers historiques. Pressions, enjeux, actions*, Presses de l'Université Laval, Québec, 2012.

[6] Voir sur le site suivant : https://www.ville.quebec.qc.ca/temp/30902-plan_action_qualite_de_vie_vieux-quebec.pdf, p. 3.

en quatre axes majeurs : la mobilité, l'habitation, le « tourisme autrement » et les commerces et services de proximité. Un 5e axe a été ajouté ce printemps, soit la qualité de vie. Ces dimensions revêtent une grande importance et ont d'ailleurs été mises en lumière dans l'enquête présentée ici.

> ***« Le CQ et le CCVQ ont dès lors estimé essentiel d'associer [les résidents] au processus, afin de garantir que les priorités ainsi définies répondent effectivement à leurs besoins et attentes. »***

Il importe toutefois de noter que, lors de l'élaboration de ce plan, aucune démarche formelle n'a été entreprise afin de recueillir l'opinion des résidents ni d'appréhender leur vécu quotidien dans ces quartiers, bien que le CQ et le CCVQ, qui représentent les résidents aient été impliqués dans l'élaboration du plan d'action. Le CQ et le CCVQ ont dès lors estimé essentiel d'associer directement ces derniers au processus, afin de garantir que les priorités ainsi définies répondent effectivement à leurs besoins et attentes. L'enquête réalisée au cours de l'été dernier s'inscrit dans cette perspective, en donnant voix à ceux qui sont les premiers concernés par l'évolution de leur cadre de vie. L'enquête vise ainsi à valider et confirmer les préoccupations identifiées par les deux organisations citoyennes. Quelles perceptions ont-ils aujourd'hui de leur qualité de vie ? Observons-nous une amélioration ou, au contraire, un recul ? Où résident les gains et quelles sont les pertes ? Ces interrogations constituent le cœur des questionnements auxquels ce rapport tente de répondre.

B. Le questionnaire

Ce rapport cherche à établir l'opinion des résidents sur la qualité de vie dans leur quartier, à la lumière d'une enquête conduite du quinze juin au trois août, couvrant une période d'un mois et demi. La conception du questionnaire, sa diffusion ainsi que l'analyse des données obtenues s'est déroulée en étroite collaboration avec l'organisme *Vote pour ça* [7]. Il convient de saluer particulièrement l'engagement remarquable de Francesca Rossini, qui a orchestré la mise en place et assuré le suivi de l'enquête auprès des membres du CQ et du CCVQ. Le questionnaire ayant servi de support à cette démarche est présenté dans l'annexe 2. Le questionnaire a principalement été diffusé par le biais des réseaux sociaux, en recourant à des campagnes publicitaires géolocalisées ciblant spécifiquement les résidents du Vieux-Québec. Par ailleurs, sa transmission a été assurée grâce à l'utilisation des listes d'adresses électroniques détenues par le conseil de quartier et le CCVQ, lesquelles servent habituellement à informer les habitants du secteur des diverses activités et dossiers en cours.

> ***« Au total, 902 personnes ont répondu à l'enquête, parmi lesquelles 810 résident effectivement dans les quartiers ciblés. »***

[7] Voir le site de l'organisme : https://votepour.ca.

Le questionnaire comprend dix-huit questions. Les questions 1 à 5 visent à dresser le profil des citoyens, en tenant compte notamment du secteur d'habitation, de la durée de résidence et d'autres variables similaires. Les questions 6 à 8 portent sur l'appréciation générale de la qualité de vie dans les secteurs concernés. Viennent ensuite les questions 9 à 12, qui cherchent à identifier les priorités exprimées par les résidents ainsi que les progrès réalisés et les reculs observés au cours des dernières années. Enfin, la section finale, composée des questions 13 à 18, a pour objectif d'établir un portrait socioéconomique des répondants.

Au total, 902 personnes ont répondu à l'enquête, parmi lesquelles 810 résident effectivement dans les quartiers ciblés, tandis que 92 répondants y vivaient précédemment ou demeurent ailleurs. Étant donné une population de 5802 résidents pour les secteurs concernés, le taux de participation est donc de 14%, un résultat qui confère une robustesse significative à la base de données ainsi constituée et garantit la fiabilité des analyses proposées, avec une marge d'erreur légèrement au-dessus de 3%, 19 fois sur 20. Les réponses recueillies ont été croisées avec différents indicateurs, tels que le secteur de résidence, la durée de séjour, et d'autres paramètres sociodémographiques, afin d'assurer la rigueur de l'interprétation.

C. L'analyse des données recueillies

- **Évaluation globale de la qualité de vie**

L'enquête démontre clairement l'attachement que portent nombre de répondants à leur quartier. Parmi les motifs mentionnés qui ont amené ceux-ci à choisir de vivre dans ces lieux, on trouve : la beauté des lieux (22,4%), la proximité de lieux naturels, tels que les Plaines d'Abraham (19,2%) ou encore la vie culturelle (12,9%). Toutefois, malgré ces aspects positifs, il est remarquable que seulement 37,9% se disent satisfaits de la qualité de vie offerte dans leur milieu. Sur une échelle de 0 à 10, 62,1% ont offert une réponse égale ou inférieure à 8, ce qui ne peut être considéré comme un résultat positif [8].

> ***« … les répondants habitant les quartiers concernés par notre enquête, se montre très attachés à ceux-ci, mais jugent en majorité que la qualité de vie dans leur milieu est affectée négativement … »***

Cette première évaluation est d'ailleurs corroborée par les réponses offertes à la question suivante : « Sur une échelle de 0 à 10, dans quelle mesure recommanderiez-vous à quelqu'un d'habiter dans le Vieux-Québec ? ». On constate que 37,3% des répondants recommanderaient à quelqu'un de venir vivre dans leur quartier. En revanche, 62,7% des réponses offertes se situent, à nouveau, en deçà de 8. Dans ce type d'analyse statistique, il est généralement reconnu qu'une réponse de cet ordre ne peut être considérée comme une recommandation positive. De fait, le résultat moyen à cette question est de 6,1, ce qui

[8] Voir annexe 3.

témoigne d'une évaluation pour le moins mitigée de la situation actuelle en regard de cette problématique [9].

Il convient donc de retenir de ces données que les répondants habitant les quartiers concernés par notre enquête, se montre très attachés à ceux-ci, mais jugent en majorité que la qualité de vie dans leur milieu est affectée négativement par un certain nombre de facteurs, voire que celle-ci s'est dégradée au cours des dernières années, comme nous pourrons le démontrer par la suite en considérant les réponses offertes aux autres questions. Ajoutons qu'un certain nombre de répondants qui n'y demeurent plus ont mentionné, parmi les motifs de leur départ, les mêmes facteurs que ceux mentionnés par les résidents : problèmes de circulation et de stationnement, bruit et nuisances sonores, manque de services de proximité, tourisme de masse, itinérance, sécurité, propreté.

- **Gains et reculs**

« … une large majorité des citoyens interrogés jugent que la situation s'est considérablement détériorée dans plusieurs domaines… »

L'un des aspects les plus significatifs de l'enquête réside assurément dans l'analyse des réponses obtenues à la question suivante : « En considérant l'évolution du quartier au cours des dernières années, veuillez indiquer pour chaque énoncé s'il y a eu un gain, aucun changement ou un recul ». Le premier constat majeur porte sur la proportion restreinte de répondants estimant que leur quartier a connu une amélioration significative à l'égard des aspects évalués [10]. On notera, par exemple, les résultats suivants :

- L'offre en matière de services et de commerces de proximité (5,9%)
- La disponibilité des espaces de stationnement pour les personnes (6,0%)
- La sécurité (7,0%)
- La gestion du bruit et de l'environnement sonore (7,8%)
- La facilité d'avoir accès au quartier et de pouvoir s'y déplacer à pied (9,4%)
- La qualité de vie générale (9,5%)

En revanche, on observe qu'une nette majorité de répondants constate un recul dans les mêmes domaines :

- L'offre en matière de services et de commerces de proximité (56,7%)
- La facilité d'avoir accès au quartier et de pouvoir s'y déplacer à pied (55,8%)
- La gestion du bruit et de l'environnement sonore (54,6%)
- La disponibilité des espaces de stationnement pour les résidents (50,3%)
- La qualité de vie générale (45,6%)
- La sécurité (34,7%)

[9] Voir annexe 4.
[10] Voir annexe 5.

Cette observation suggère une perception critique de l'évolution récente de la situation des résidents, corroborant ainsi une tendance déjà perceptible dans l'ensemble des données mentionnées précédemment. Les données recueillies sont toutefois plus encourageantes pour ce qui concerne les éléments suivants :

- L'organisation et l'encadrement des grands événements (22,1%)
- La propreté des lieux (19,3%)
- La sécurité routière dans le quartier (18,8%)
- Le développement d'un tourisme durable et responsable (15,9%)
- Le respect de la langue française dans l'affichage public (13,0%)

Ces indicateurs s'avèrent particulièrement significatifs dans la mesure où ils révèlent qu'une majorité des citoyens ayant répondu au questionnaire perçoivent des reculs notables dans plusieurs domaines ayant un impact direct sur la qualité de vie dans leur quartier. Ainsi, il n'est guère surprenant de constater qu'un grand nombre de répondants n'identifient aucune amélioration quant à l'offre de commerces et de services de proximité (épiceries, caisse populaire, cordonnerie, quincaillerie, etc.), une problématique déjà reconnue par les instances municipales et abordée au sein du plan d'action évoqué précédemment (92%). Une tendance similaire s'observe en ce qui concerne les difficultés liées à la circulation automobile et à l'accessibilité aux différents secteurs du quartier (93%). De plus, il convient de souligner que près de 92,2 % des répondants estiment que la gestion du bruit et la qualité de l'environnement sonore n'ont pas connu d'amélioration substantielle (37,6 %), voire se sont détériorées au fil du temps (54,6 %). L'ensemble de ces constats explique pourquoi près de 46 % des personnes interrogées considèrent que la qualité de vie dans leur quartier a globalement régressé.

L'examen de ces résultats, déterminants pour la compréhension de la problématique à l'étude, met en lumière qu'une large majorité des citoyens interrogés jugent que la situation s'est considérablement détériorée dans plusieurs domaines, alors qu'une minorité seulement perçoit des améliorations significatives à ce chapitre. De tels constats devraient amener les décideurs à s'interroger quant à l'efficacité des interventions mises en œuvre afin de rehausser la qualité de vie dans les quartiers centraux.

- **Les priorités des répondants**

L'analyse de la question suivante permet de confirmer et de nuancer plusieurs constats énoncés dans la section précédente. Cette interrogation visait à cerner les déterminants de la qualité de vie les plus importants du point de vue des résidents, la question étant libellée ainsi : « Quel devrait être, selon vous, le niveau de priorité à accorder aux interventions suivantes en vue d'améliorer la qualité de vie de votre quartier ? » [11].

L'examen des interventions jugées « très prioritaires » révèle que la « réduction de la pollution sonore et du bruit » constitue une priorité pour la majorité des citoyens interrogés (51 %), traduisant l'importance majeure de cette problématique dans la représentation

[11] Voir annexe 6.

qu'ils se font de leur cadre de vie. Il est, à ce titre, significatif de constater que cette dimension a été négligée dans la conception initiale du projet d'amélioration de la qualité de vie soumis par la Ville en 2023, mais a été ajoutée au plan de travail ensuite.

> ***« … il ressort que la question du bruit et de la pollution sonore occupe une place importante dans l'évaluation faite aujourd'hui par les citoyens de la qualité de vie… »***

À cet égard, il convient de rappeler que le CQ et le CCVQ ont soumis conjointement, à l'automne 2023, un rapport substantiel sur la pollution sonore et le bruit dans le Vieux-Québec et la Colline parlementaire, rapport accueilli favorablement par les autorités municipales – en particulier par la conseillère Mélissa Coulombe-Leduc. Toutefois, ce n'est qu'après de multiples démarches de la part des représentants de ces organismes qu'une prise en compte effective de cette problématique fut intégrée au plan d'action municipal. Il demeure néanmoins que, jusqu'à présent, aucune des recommandations formulées dans ce rapport n'a donné lieu à des mesures concrètes, et que l'administration municipale n'a mis en place aucune politique structurante visant à réduire la pollution sonore dans les quartiers centraux.

À l'inverse, divers enjeux figurant dans le projet municipal de 2023 sont également identifiés par les résidents comme devant être des priorités d'action :

- L'amélioration de l'offre de services et de commerces de proximité (46,6 %)
- L'accessibilité au quartier et la problématique du stationnement (38,6 %)
- Les impacts des grands événements sur la vie résidentielle (38,2 %)
- La recherche d'un meilleur équilibre entre fonctions touristiques et résidentielles (35,3 %)
- L'amélioration et la mise en valeur du patrimoine (35 %)

Ces observations corroborent en partie les priorités retenues par la Ville et par les instances citoyennes consultées. Toutefois, il ressort que la question du bruit et de la pollution sonore occupe une place importante dans l'évaluation faite aujourd'hui par les citoyens de la qualité de vie et que cette dimension de la problématique n'a pas reçu l'attention qu'elle mérite de la part des administrations passées et présente, si bien que les résultats attendus se font attendre alors même que la situation semble, pour plusieurs, se détériorer comme nous l'avons constaté.

En outre, une articulation claire entre la problématique du bruit et celle du surtourisme – en lien avec la multiplication des événements et des activités commerciales – se dégage de l'analyse : il apparaît, au regard de plusieurs répondants, que ces dynamiques sont au cœur de la détérioration qualitative vécue dans les quartiers centraux. L'annexe 7 offre de nombreux témoignages des citoyens qui confirment cette interprétation. Cette lecture de la situation plaide donc en faveur d'une approche intégrée et résolue visant à rétablir un équilibre durable entre intérêt économique, attractivité touristique et qualité de vie – ce qui constitue le cœur même de la proposition « Tourisme autrement » mise de l'avant par le CQ et le CCVQ et désormais inscrite au projet de la Ville.

> ***« Les résultats indiquent que l'optimisation de l'offre de services et de commerces de proximité émerge comme la 1re priorité… »***

La question suivante visait à hiérarchiser, parmi l'ensemble des interventions proposées, celle qui, selon les résidents, revêt le caractère de nécessité la plus impérieuse [12]. Les résultats indiquent que l'optimisation de l'offre de services et de commerces de proximité émerge comme la 1re priorité (28,8 %), suivie par la réduction de la pollution sonore (19 %) et l'amélioration de l'accessibilité et du stationnement (14,1 %). Ce sont là d'ailleurs les trois éléments qui ressortent le plus souvent de l'analyse des résultats. Il importe de souligner que l'atteinte durable de l'objectif en matière de services de proximité présuppose une vitalité démographique renouvelée ; or, cela commande préalablement un environnement résidentiel de qualité, ce qui renforce l'impératif d'agir sur l'ensemble des facteurs actuellement perçus comme défavorables à la qualité de vie.

- **L'analyse des données par secteur**

Il est apparu pertinent de procéder au croisement des réponses relatives aux questions abordées précédemment (questions 5 à 12 du questionnaire) avec celles issues des sections contenant des éléments sociodémographiques (questions 13 à 18), afin de dégager un portrait plus nuancé de la réalité des résidents. Parmi les variables examinées figurent le secteur d'habitation, la durée d'habitation, le statut résidentiel, le niveau de revenu, la situation d'emploi ou d'études, l'âge, l'identité de genre, ainsi que la composition familiale. Il convient d'emblée de noter que, parmi l'ensemble de ces facteurs, seul le lieu de résidence s'est avéré discriminant et porteur d'enseignements pertinents. Ainsi, l'analyse ne révèle aucune différence significative dans les réponses selon l'âge ou le revenu. À l'inverse, le secteur d'habitation conditionne nettement la nature et l'ampleur des difficultés rencontrées.

> ***« [le] Vieux-Québec intra-muros, le secteur, notons-le, où le niveau d'insatisfaction relatif à la qualité de vie s'avère le plus élevé. »***

Dans le secteur Cap Blanc, les participants à l'enquête expriment en priorité des préoccupations concernant la disponibilité des services et les nuisances sonores générées par la circulation motorisée. De leur côté, les résidents du Vieux-Port et du Petit Champlain signalent des enjeux similaires, conférant à ces problématiques une dimension transversale. Par contraste, les résidents de la Colline parlementaire qui ont répondu au questionnaire indiquent clairement que la qualité de vie dans leur secteur est affectée par les nuisances générées par les véhicules motorisés, la diffusion de musique en façade des commerces et le volume sonore généré lors des grands événements. On retrouve les mêmes problématiques dans les réponses offertes par les résidents du Vieux-Québec intra-muros, le secteur, notons-le, où le niveau d'insatisfaction relatif à la qualité de vie s'avère le plus élevé. Parmi les motifs invoqués figurent le manque de propreté, la pollution sonore, les déséquilibres résultant de l'expansion de la fonction touristique ainsi que les impacts négatifs résultant de la présentation de grands événements.

[12] Voir annexe 8.

La mise en relation de ces données, ventilées par secteur, permet donc de faire ressortir une dimension essentielle de la situation décrite par les répondants : les difficultés que rencontrent les résidents varient de façon significative en fonction de leur localisation sur le territoire concerné. À titre d'illustration, les enjeux de bruit et de pollution sonore ne sont pas répartis uniformément sur le territoire ; de même, les problèmes liés à la circulation routière diffèrent selon les axes de déplacement. Il apparaît dès lors nécessaire d'adapter les mesures correctrices aux caractéristiques de ces secteurs d'habitation.

D. Conclusion

On conviendra d'emblée que les objectifs formulés dans le plan d'action destiné à améliorer la qualité de vie dans le Vieux-Québec recoupent une part importante des préoccupations exprimées par les citoyens dans le cadre de notre enquête. En outre, les résultats de l'enquête corroborent les actions des deux organisations citoyennes sur les préoccupations des résidents. L'enquête vient ainsi accréditer les actions entreprises et renforcer la détermination du CQ et du CCVQ à poursuivre sur leur lancée.

> ***« … rompre le cercle vicieux qui conduit à la détérioration progressive de la qualité de vie au déclin démographique et à l'appauvrissement qui s'ensuit de l'offre de service. »***

Parmi les préoccupations relevées figurent, notons-le à nouveau, le déficit de commerces et de services de proximité, les difficultés persistantes de circulation et de stationnement, ainsi que l'accessibilité limitée au logement. À titre d'exemple, il importe de rappeler ici les initiatives entreprises par l'administration municipale actuelle en vue d'augmenter l'offre de logements au sein du Vieux-Québec intra-muros. Cette volonté s'est notamment matérialisée par la mise en place d'un programme incitatif de subventions destiné à favoriser la rénovation du parc immobilier existant. Par ailleurs, des efforts soutenus ont également été consentis afin de réintroduire une épicerie de proximité dans ce secteur.

Force est néanmoins de constater que, malgré ces initiatives, les résultats tangibles se font encore attendre, ce qui nourrit l'impression, chez de nombreux répondants au questionnaire, que les améliorations réalisées à ce jour ne répondent pas à leurs attentes. Il importe de rappeler qu'un tel processus ne saurait s'accomplir en quelques années seulement : l'inversion de la tendance au dépeuplement, comme exposée en ouverture de ce rapport, relève d'une dynamique de long terme et nécessitera des interventions également inscrites dans la même durée.

En contrepartie, notre enquête met en lumière certains aspects de la vie dans les quartiers centraux que le projet de 2023 a négligés ou, à tout le moins, insuffisamment pris en compte dans sa forme initiale. On pense, bien sûr, aux nuisances sonores qui compromettent le bien-être d'une large part de la population, à la prolifération des événements d'envergure et des activités commerciales qui y sont associées, ou encore aux enjeux de sécurité et de propreté apparus plus récemment. Sur ces points précis, les réponses apportées par la Ville demeurent manifestement insuffisantes.

Il conviendrait par conséquent d'adopter une approche plus globale et intégrée des problèmes que constituent, d'une part, le recul démographique de ces quartiers, et d'autre part, l'amélioration nécessaire de la qualité de vie des résidents. À cet égard, il est clair que la multiplication d'événements tels que le Marché de Noël allemand, le Carnaval de Québec, le Printemps de la Musique, le Festibière, le Triathlon Challenge Cap Québec, le Festival d'été, les Fêtes de la Nouvelle-France, Juste pour rire Québec, les Grands Feux Loto-Québec, le Festival Off, le Festival du cinéma, la Fierté gaie, Plein Art, Réverbère et plusieurs autres, exacerbe inévitablement les problèmes de circulation automobile, de congestion causée par les autocars touristiques ainsi que ceux relatifs au stationnement dans un périmètre aussi restreint que celui délimité par le Vieux-Québec, le Vieux-Port et la Colline parlementaire.

> ***« Tous ces constats convergent vers une conclusion : l'urgence de concevoir une approche véritablement intégrée, innovante et systémique des défis rencontrés par les résidents… »***

Dès lors, il est permis de s'interroger sur la possibilité réelle d'accroître la population dans ces secteurs et, corrélativement, de relancer les services de proximité, sans qu'une certaine qualité de vie soit d'abord assurée. Il n'est pas certain qu'un simple accroissement de l'offre de logements incite de nouveaux arrivants à s'y installer, voire à y demeurer, dans la mesure où une partie des résidents actuels eux-mêmes hésitent à les recommander comme milieu de vie, comme il a été démontré à la page 5. L'enjeu essentiel consiste donc à rompre le cercle vicieux qui conduit à la détérioration progressive de la qualité de vie au déclin démographique et à l'appauvrissement qui s'ensuit de l'offre de service ; un appauvrissement qui affecte en retour la qualité de vie et contribue enfin à la diminution de la population.

> ***« … certaines mesures concrètes, peu onéreuses, aisément applicables et susceptibles d'améliorer sensiblement la qualité de vie, demeure tout à fait envisageables. »***

Tous ces constats convergent vers une conclusion : l'urgence de concevoir une approche véritablement intégrée, innovante et systémique des défis rencontrés par les résidents; une approche qui reconnaît que l'équilibre entre les fonctions commerciales et touristiques, d'une part, et les besoins et les intérêts des habitants, d'autre part, apparaît aujourd'hui compromis. Il convient toutefois de souligner que la mise en œuvre de certaines mesures concrètes, peu onéreuses, aisément applicables et susceptibles d'améliorer sensiblement la qualité de vie, demeure tout à fait envisageable. On peut penser, par exemple, à l'interdiction stricte de tout recours à l'amplification sonore électrique par les artistes et les commerçants sur la rue, ou encore à un renforcement du contrôle routier, en particulier pour ce qui concerne les motocyclettes et les poids lourds.

Il faut d'ailleurs rappeler que les difficultés actuelles des quartiers centraux ne sont pas inédites, pas plus que le phénomène de dépeuplement, qui remonte aux années 60. Toutefois, les causes qui ont joué alors différaient de celles à l'œuvre à notre époque : la

multiplication des grands événements, le développement d'un tourisme de masse – inexistant il y a quelques décennies –, et, plus encore, le développement des activités commerciales qui en découlent, sont des facteurs nouveaux aux incidences profondes sur la vie quotidienne. Dans ce contexte, il est impératif que l'ensemble des acteurs concernés – administration municipale, organismes-conseils, agents institutionnels et acteurs économiques – travaillent de concert avec les citoyens à l'élaboration de politiques adaptées à cette réalité nouvelle, afin de rétablir l'équilibre nécessaire entre les intérêts des uns et des autres.

Ce n'est qu'à ce prix qu'il sera possible de préserver le caractère exceptionnel du Vieux-Québec, reconnu par l'UNESCO comme patrimoine mondial, et dont la beauté – fruit de l'engagement de ceux qui y résident, y œuvrent et y accueillent des visiteurs venus du monde entier – constitue un bien commun inestimable, à préserver à l'avantage de tous.

Daniel Jacques
Pour le CQ et le CCVQ
Québec, 16 septembre 2025